

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Secrétariat National : 54, Rue de l'Arbre Sec – 75001 Paris

Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62

site : www.snpespjj-fsu.org Mél : Snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr



Paris, le 10 décembre 2010

MOTION DE LA CAN :

ELEMENTS D'ANALYSE SUR LE MOUVEMENT 2010

CONTRE LA REFORME DES RETRAITES

Le mouvement contre la réforme des retraites dont le moment le plus fort s'est déroulé à l'automne 2010 a été d'une ampleur exceptionnelle, inégalée depuis le mouvement de 2003, lui aussi sur les retraites.

La forme qu'a prise le mouvement 2010 n'a pas permis de gagner et de provoquer le retrait de la loi.

Cependant, il a permis à de nombreuses personnes, déjà engagées dans le syndicalisme ou nouvelles dans ce domaine, de renouer avec l'action syndicale.

Et ce n'est pas le moindre paradoxe qu'une lutte n'ayant pas atteint ses objectifs, n'ayant pas fait reculer le pouvoir soit autant valorisée et vraisemblablement reste dans les mémoires et, espérons-le, permette de rebondir dans une occasion prochaine.

Il n'en demeure pas moins qu'un bilan doit en être fait, pas complètement à chaud mais après quelques réflexions. Bilan qui devrait essayer de répondre à la question suivante : pourquoi un mouvement qui a mis dans la rue des millions de personnes à plusieurs reprises n'a pas contraint le gouvernement ne serait-ce qu'à revoir sa copie ?

LES POINTS FORTS DU MOUVEMENT :

Incontestablement, l'unité conservée tout au long de la lutte en est un. Si cette unité a parfois été décriée et accusée de freiner l'action, elle reste la condition qui a permis à tous de se retrouver ensemble. Les sondages, avec toutes leurs limites, ont clairement indiqué le soutien que les travailleurs en lutte ont accordé à cette unité d'action.

Il ne s'agit pas pour le SNPES-PJJ d'en sacraliser le principe, mais de reconnaître, qu'à ce moment précis, elle a été un plus significatif.

Un autre élément fort a été, qu'en dehors de FO qui a joué un jeu personnel du « j'y suis, j'y suis pas, je ne signe pas mais j'appelle », aucune organisation syndicale n'a « trahi » en quittant le navire prématurément ou en signant ostensiblement un accord minoritaire.

Autre point significatif : l'adhésion largement majoritaire (plus de 75 % de la population) au mouvement et à ses revendications : pas touche aux âges légaux de la retraite, 60 ans pour le droit au départ, 65 ans pour le taux sans décote (taux plein). Et cette adhésion ne s'explique pas uniquement par le refus partagé de nombreux points contenus dans le projet (parfois très techniques), mais aussi par un mécontentement général de la politique du gouvernement et de SARKOZY. Dans de nombreux secteurs en lutte importante (reconduction, blocage...), les revendications contre la politique de renforcement des inégalités sociales se sont mêlées au rejet de la réforme mais aussi à des sujets directement liés au secteur concerné. Cela s'est également vu à la PJJ où des mots d'ordre sur les conditions de travail ou sur les orientations ont également été portés.

Enfin, un point, et non des moindres, le sentiment de passer de journées d'action tous les 2 ou 3 mois, sans lendemain direct, a permis d'entraîner ceux qui souhaitaient une accélération du mouvement et l'espoir, du moins au début, d'une tactique différente.

LES POINTS FAIBLES DU MOUVEMENT :

D'abord, il faut peut être signaler, malgré une connaissance générale importante des diverses modalités de la réforme due aux explications largement fournies, une faiblesse dans la véritable

appropriation des autres solutions possibles : les autres formes de financement du système des retraites ne sont pas suffisamment sorties du cercle des spécialistes. De ce fait, des perspectives « réalistes » n'ont pas été partagées.

Ensuite, et surtout, la stratégie employée a durablement et profondément été interrogée. Plusieurs aspects ont suscité des discussions au sein des personnels en mouvement et pas seulement dans les états-majors syndicaux :

- Les appels successifs, même si plus rapprochés (nous l'avons vu) et, dans la deuxième partie, portant sur 2 journées à la fois, n'ont pas permis d'entrevoir la véritable finalité du mouvement ;
- L'absence d'une réelle montée en puissance clairement indiquée comme telle n'a pas offert un parcours crédible ;
- Le renvoi implicite, par certains, à des échéances électorales lointaines a pu démobiliser ;
- L'absence de volonté de généraliser en commun le conflit a jeté un doute sur la réelle volonté des organisations syndicales dans leur ensemble de faire céder le gouvernement en allant au conflit direct. En ce sens, la non différenciation des positionnements de la CGT et de la CFDT n'a pas pu servir de point d'appui.

Au final, c'est donc bien l'appel à la reconduction de la grève d'une façon centralisée qui reste à interroger. En l'absence de cet appel, le mouvement n'a pas été victorieux. S'il avait été lancé, aurions-nous pu obtenir le retrait du projet ? C'est cette question qu'il faut analyser.

FALLAIT-IL APPELER A LA GREVE RECONDUCTIBLE ?

A l'hiver et au printemps 2010, quand la réforme n'était pas encore précise, la mobilisation ponctuelle a été forte témoignant des inquiétudes largement partagées. Au printemps, notamment au mois de juin après le rapport du COR, le refus a monté d'un cran significatif. Le projet connu en juillet, les explications qui se sont développées durant l'été et l'annonce d'une journée de grève dès la rentrée (le 7 septembre) ont entraîné une adhésion au refus largement majoritaire. Et jusque fin octobre, le mouvement n'a fait que progresser. Cependant, et c'est un point sur lequel il faut s'arrêter, la participation a été disparate.

Dans la plupart des secteurs, la participation à la grève a été différenciée selon les régions sans que l'on puisse faire un lien direct entre celle-ci et celles-là. Ainsi, à la PJJ, une région a connu constamment lors des temps forts une participation à la grève de plus de 50 % et une autre, à l'inverse, a produit des chiffres relativement bas.

De plus, aux dires des participants, la présence dans les manifestations décentralisées était souvent plus importante que le taux de grévistes.

Alors oui, ne le nions pas, il y avait un réel problème de participation à la grève. Mais cela justifiait-il que l'appel à la reconduction ne puisse être discuté en tant que modalité d'action de l'intersyndicale ?

Au sortir de l'été, le gouvernement était largement affaibli suites aux affaires (WOERTH – BETTENCOURT) et aux propos xénophobes et sécuritaires de SARKOZY et de certains de ses ministres sur la population ROM notamment. De ce fait, le gouvernement et le président ont durci leurs positions et ont montré leur volonté d'engager une épreuve de force avec la population. L'intersyndicale n'a pas semblé répondre sur le même terrain malgré la participation extrêmement forte aux différentes journées.

Il y a là un véritable problème du positionnement du syndicalisme dans l'expression politique. Nous affirmons que les organisations syndicales ont toute légitimité pour intervenir dans le champ politique pour affirmer leurs valeurs. En ce sens, la mise en cause du bien fondé des choix politiques actuels est nécessaire. Aller à la confrontation avec le pouvoir politique ne doit donc pas être une difficulté ou un obstacle à la mobilisation. Or, il apparaît que l'intersyndicale s'est censurée à ce niveau.

Ainsi, en dehors des rodomontades de FO appelant à la grève générale et de l'appel clair de SOLIDAIRES à la grève reconductible, les autres confédérations ou fédérations n'ont exprimé que soit le soutien aux grèves reconductibles soit un appel à discuter en AG de la reconduction.

Arrêtons-nous un peu sur cet élément qui a été décrit comme le fondement de la démocratie.

Il est certain, et le SNPES-PJJ en premier, que nous ne pouvons qu'être d'accord avec la prise de décision en AG de lutte ou de grévistes. Que la décision doive être posée et qu'elle soit souveraine à ce niveau est indéniable. Mais qu'une organisation syndicale refuse d'indiquer une piste, de tracer un chemin vers le but à atteindre, tout en le mettant en discussion, n'est pas responsable. Il peut s'agir plutôt de se cacher derrière le concept de démocratie pour ne pas appeler

à un mot d'ordre précis sur lequel il y a désaccord. Il peut s'agir d'une divergence de fond qui ne s'exprime pas dans un véritable débat.

Notons cependant que la FSU a, dans un deuxième temps, appelé à généraliser la grève, se distinguant ainsi du consensus intersyndical.

La direction du SNPES-PJJ a fait le pari d'appeler à la grève reconductible à deux reprises au début octobre, au moment où un certain nombre de secteurs s'y était engagé et où les blocages commençaient à être efficaces. Nous avons considéré que, dans notre champ de syndicalisation, un appel clair pouvait être une base de mobilisation au moment où certaines sections syndicales départementales avaient déjà appelé en ce sens. Certains étaient en grève depuis plusieurs semaines, une extension du mouvement, même dans de petits secteurs, pouvait être une dynamique.

C'était un pari que malheureusement nous n'avons pas gagné. Nous ne l'avons pas gagné à l'intérieur de la PJJ, disons-le tout net. De fait, notre pari n'a pas bénéficié de conditions favorables. Car nous ne nous faisons aucune illusion, ce n'était pas l'appel du seul SNPES-PJJ qui pouvait entraîner notre secteur dans la grève reconductible. Outre que nos contacts avec les autres organisations syndicales de l'intersyndicale tant à la PJJ qu'au niveau du ministère sont restés lettres mortes (sauf de la part de SOLIDAIRES), l'absence d'appel national n'a pas incité les personnels à partir en reconductible en espérant servir de locomotive.

Mais nous restons persuadés qu'un positionnement de la part des centrales syndicales indiquant que pour faire céder le gouvernement il fallait obligatoirement organiser une grève reconductible généralisée aurait permis de servir de feuille de route et entraîner rapidement l'arrivée de nouveaux secteurs dans la grève. Et c'est bien là que les divergences d'analyses se situent.

Encore une fois, les causes de l'absence d'extension du mouvement ne sont pas uniques. L'intériorisation de la crise sociale, la crédibilité amoindrie des organisations syndicales, la croyance en une victoire trop aléatoire sont autant de raisons que l'on peut mettre en avant. Mais l'absence de volonté de pousser clairement vers la généralisation de la grève en reste une fondamentale qu'il faudra savoir réinterroger.

Le bilan que tire le SNPES-PJJ de cette lutte est d'abord que nous sortons renforcé de ce mouvement. Malgré le vote de la loi, il n'y a pas eu dégradation du rapport de force mais au contraire une réassurance dans la possibilité de l'action collective et de gains possibles si nous continuons.

Devant la volonté maintenue de la droite de continuer dans les régressions sociales, il y a bien une réflexion sur la tactique syndicale utilisée. La nécessaire montée en charge des formes de lutte dans un mouvement, l'affirmation de la confrontation indispensable avec le gouvernement pour gagner, l'unité syndicale recherchée pour augmenter les exigences sont autant d'éléments que nous défendons et que nous porterons au sein de la FSU.

Nous devons nous appuyer sur la force qui s'est dégagée du mouvement contre la réforme des retraites pour continuer dans cette direction et contrecarrer les autres réformes antisociales prévues par le gouvernement mais aussi pour défendre les missions des services publics, l'emploi et les salaires.

Continuer sur notre lancée pour arriver à faire reculer le gouvernement.